

Les élèves turbulents pris en charge par des policiers

Le centre loisirs et jeunesse de **Fréjus** accueille les jeunes exclus temporairement de leur établissement scolaire, afin d'éviter qu'ils ne restent oisifs ou qu'ils soient livrés à eux-mêmes.

Que préféreriez-vous : retourner à l'école ou, à la place, être encadré par des policiers nationaux toute la journée, dans le but de faire des travaux d'intérêt pour la collectivité comme le ramassage de déchets ou la remise en état de locaux municipaux ? Aucune hésitation ? C'est probablement ce qui a poussé la municipalité de Fréjus, dans un partenariat tripartite avec la police nationale et l'Éducation nationale, à prendre en charge les adolescents, collégiens et lycéens confondus, exclus temporairement de leur établissement scolaire pour des infractions mineures (rien de pénalement répréhensible).

« Le but est de faire en sorte que ces jeunes ne restent pas oisifs ou livrés à eux-mêmes », réagit Olivier Soler, directeur coordinateur des centres loisirs jeunesse (CLJ) de la police nationale de Fréjus et Saint-Raphaël. La mesure, mise en place depuis le mois de novembre à Fréjus, est en passe de devenir dans la cité de l'Archange également.

20 jeunes depuis le mois de novembre

Le centre, qui accueille des jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires (et plus seulement l'été), se transforme donc en une sorte de garderie pour adolescents turbulents pendant le temps scolaire. Ainsi, depuis le mois de novembre, ce sont environ vingt jeunes Fréjusiens qui



Les ados ont notamment rendu visite à l'école nationale des scaphandriers de Fréjus.

ont été exclus quelques jours de leur collège ou lycée et ont été accueillis par les policiers nationaux du centre loisirs et jeunesse.

« C'est une mesure qui existe au niveau national, poursuit le directeur. L'Éducation nationale propose des conventions pour remédier au fait que l'on ne savait pas quoi faire de ces jeunes exclus avant. » Pour ce faire, il faut tout de même l'accord de l'intéressé, de ses parents, de l'établissement scolaire ainsi que des policiers.

Olivier Soler reprend : « Il s'agit

d'une mesure de responsabilisation prévue par le ministère de l'Éducation. On les fait participer à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. On établit aussi le dialogue avec les ados. Il peut y avoir des problématiques derrière cette exclusion. On essaie de trouver des solutions avec eux, leur faire comprendre, si le jeune est en situation d'échec scolaire, que s'il ne veut pas aller jusqu'au bac, qu'il existe d'autres voies comme l'apprentissage, etc. »

Depuis la mise en place du dispositif, les jeunes ont ainsi visité le commissariat de Fréjus et évoqué les différents métiers au sein de la police. Ils ont également été reçus par l'école nationale des scaphandriers de Fréjus.

Du côté des travaux d'intérêt des collectivités, ils sont partis ramasser des déchets sur les plages et en forêt, aux côtés d'un responsable du service environnement de l'agglomération, qui les a sensibilisés aux bons gestes comme aux mauvais. Et ont également

remis en état un grand local municipal.

« Depuis le lancement, certains jeunes ont pris goût aux activités que l'on propose en temps normal et reviennent les mercredis ou pendant les vacances scolaires. À la fin, nous transmettons un bilan à l'Éducation nationale. Et nous leur demandons de nous tenir informés. »

À ce jour, et après quelques mois seulement, aucune récidive n'est à signaler.

J. T.

jtomatis@nicematin.fr